

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE le : 19/01/2026

TRANSMIS le : 20/01/2026

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 18

Présents : 13

Votants : 15

OBJET :

**Adhésion à la convention
d'accompagnement du projet
Canopée**

**L'an deux mille vingt six
Le mercredi quatorze janvier à 20H30**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. JOULOU en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire**

Etaient présents :

Mesdames : BARON Claudine, BERSON-GÉANT Marion, CAQUIN Michèle, DELGADO Chantal, FERTÉ Nadège, GRU Fabienne

Messieurs : BAILLY Maxime, BÉLAIR Xavier, BOCQUET Jean-Charles, Gérard DRÉVILLE, MOURET Stéphane, VIRLOGEUX Christophe

Absente excusée : Mme DAUDRÉ Sybille

Absents : Mme LE BEC Fanny, Mr DEBCZAK Jean-Michel

Pouvoirs : Mme HOFFER Marie-Hélène donne pouvoir à Mr MOIZARD Frédéric
Mme DAUPTAIN Marie-Hélène donne pouvoir à Mme GRU Hélène

Secrétaire : Mme FERTÉ Nadège

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet Canopée :

Roissy Pays de France souhaite une plus grande **présence du végétal sur son territoire à travers la plantation d'arbres.**

La démarche Canopée poursuit trois objectifs principaux :

- Promouvoir et concrétiser **une plus grande présence de la nature en ville** au sein des communes membres en facilitant l'émergence de projets communaux ;
- Solliciter l'initiative privée **pour financer de nouveaux projets** répondant à un objectif socio-environnemental par le biais de dons, de compensation écologique (ou environnementale) ou de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ;
- Mettre en adéquation les besoins de renaturation exprimés par les communes avec **les objectifs des entreprises.**

Dans le cadre de la convention qui nous est proposée par la communauté d'agglomération, il s'agit de financer la plantation de végétaux derrière la Tuilerie afin d'embellir la vue que les riverains ont sur le mur (3 264.41€ TTC).

L'autre projet financé est la plantation de 8 arbres dans le bosquet du grand virage de la rue du Gué d'Orient. (4 276.22€ TTC). Il y aura 2 poiriers, 2 pommiers, 2 cerisiers, 2 pruniers.

Le montant total des 2 projets s'élève à 7 540.63 TTC euros (devis LOISELEUR).

- 1) **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention d'accompagnement du projet Canopée.
- 2) **ACCEPTÉ** le don du Groupe Loiseleur Grand Paris en nature et en compétence.
- 3) Délibération transmise au Service de Gestion Comptable de GARGES LES GONESSE et à Monsieur Le Sous-Préfet de SARCELLES.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Maire
Frédéric MOIZARD

 